

**COMPTE RENDU DE LA REUNION
DU CONSEIL MUNICIPAL
DU 21 MARS 2017**

L'an deux mille dix-sept, le vingt et un mars, à quatorze heures, le conseil municipal, convoqué en séance ordinaire, s'est réuni à la mairie, sous la présidence de Jean-Luc PILLIERE, Maire.

Etaient présents : Jean-Luc PILLIERE, Claudine POLIN, Jean-Pierre FOUCART, Jean-Pierre POLIN, Françoise BOUTILLIER.

Absent excusé : Marie-Paule LEJEUNE, Jean-Claude COLLET

Secrétaire : Françoise BOUTILLIER

Lecture et approbation du compte-rendu du 8 mars 2017.

PREPARATION DU BUDGET 2017

Le conseil municipal décide de ne pas augmenter le loyer du logement communal car il est très bien entretenu par les locataires actuels.

Il n'y aura pas d'augmentation du prix de la location de la salle des fêtes.

La présentation du budget est très sommaire et très prévisionnel car aucune recette n'est connue à ce jour.

QUESTIONS DIVERSES

- Elections Présidentielles : Il faut désigner un Président du bureau de vote et un suppléant qui doivent être présents, à tour de rôle, de 8h00 à 19h00. Monsieur Jean-Luc PILLIERE sera le Président du bureau de vote et Madame Françoise BOUTILLIER sera sa suppléante. Il faut également désigner des assesseurs qui doivent impérativement être présents au dépouillement. Madame Claudine POLIN et Messieurs Jean-Pierre POLIN, Jean-Claude COLLET, Jean-Pierre FOUCART et Jean-Luc PILLIERE seront les assesseurs.

Fait et délibéré en séance les jour, mois et an susdits et ont signé au registre les membres présents.